



Bureau du
Conseil Municipal

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 AVRIL 2012

COMPTE-RENDU

DOSSIERS EN EXERGUE	VOTE
<p><u>DIRECTION GENERALE</u></p> <p><i>Rapporteur : Frédéric BEATSE</i></p> <p>1°) Approbation de la création d'une fonction de médiation et du statut de médiateur de la Ville d'Angers. (DEL-2012-223)</p> <p>2°) Fonds de dotation territorial – Approbation de l'adhésion à l'Association pour le Développement Solidaire de la Région Angevine par le Mécénat (ADESAM) et de ses statuts – Autorisation du versement d'une subvention de fonctionnement de 15 000 €. (DEL-2012-224)</p>	<p style="text-align: center;"><i>ADOPTE A L'UNANIMITE</i></p> <p style="text-align: center;"><i>ADOPTE A L'UNANIMITE</i></p>
AUTRES DOSSIERS	VOTE
<p><u>DIRECTION GENERALE</u></p> <p><i>Rapporteur : Frédéric BEATSE</i></p> <p>3°) Comité stratégique pour l'économie et l'emploi - Proposition de création à Angers Loire Métropole. (DEL-2012-225)</p> <p>4°) Délégation d'attributions du Conseil municipal au Maire – Modification de la délibération DEL-2012-53 du 30 janvier 2012 en précisant la délégation issue de l'alinéa 10, article L.2122du CGCT :</p> <p style="padding-left: 20px;"><i>10° De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros, à l'exception des biens à soumettre à la vente par voie de courtages d'enchères en ligne qui feront l'objet d'autorisation au coup par coup.</i> (DEL-2012-226)</p> <p>5°) Société Protectrice des Animaux Autonome - Désignation de Romain Laveau en remplacement de Sophie Briand-Boucher. (DEL-2012-227)</p>	<p style="text-align: center;"><i>ADOPTE A L'UNANIMITE</i></p> <p style="text-align: center;"><i>ADOPTE A L'UNANIMITE</i></p> <p style="text-align: center;"><i>ADOPTE A L'UNANIMITE</i></p>

<p>6°) Centre Communal d'Action Sociale - Conseil d'Administration - Election de Solange Thomazeau en remplacement de Renée Solé. (DEL-2012-228)</p>	<p>ADOPTE A L'UNANIMITE</p>
<hr/>	
<p><u>ENVIRONNEMENT/CADRE DE VIE</u></p>	
<p>Rapporteur : Gilles MAHE</p>	
<p>7°) Contribution au recyclage des papiers – Approbation de l’adhésion à Ecofolio et approbation du paiement de l’éco contribution 2012 pour un montant total de 3 943,93 € TTC. (DEL-2012-229)</p>	<p>ADOPTE A L'UNANIMITE</p>
<p>8°) Ecologie urbaine - Association Bâtiment Santé Plus - Attribution d'une subvention exceptionnelle de 1 500 € pour l’organisation d’un colloque sur les défis bâtiments et santé. (DEL-2012-230)</p>	<p>ADOPTE A L'UNANIMITE</p>
<hr/>	
<p><u>VOIRIE</u></p>	
<p>Rapporteur : Vincent DULONG</p>	
<p>9°) Quartier des Hauts de Saint Aubin – Approbation de la création et dénomination de voies nouvelles. (DEL-2012-231)</p>	<p>ADOPTE A L'UNANIMITE</p>
<p>10°) Quartier Saint Serge/Ney/Chalouère - Désaffectation du domaine public de la voirie d'une parcelle située avenue Marie Talet. (DEL-2012-232)</p>	<p>ADOPTE A L'UNANIMITE</p>
<p>11°) Fourniture de matériaux de fonte de voirie et d'assainissement - Marché passé par appel d'offres ouvert – Approbation du lancement de la procédure et autorisation de signature. (DEL-2012-233)</p>	<p>ADOPTE A L'UNANIMITE</p>
<p>12°) <i>Travaux d'entretien du pont de Haute Chaîne (4 lots) - Autorisation de signature. (DEL-2012-234)</i></p>	<p>SOUSTRACTIF</p>
<p>13°) Approbation de la cession de 4 véhicules du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) à la Ville au prix de l’euro symbolique. (DEL-2012-235)</p>	<p>ADOPTE A L'UNANIMITE</p>
<hr/>	
<p><u>TOURISME</u></p>	
<p>Rapporteur : Jacques MOTTEAU</p>	
<p>14°) Autorisation d’accueil et de stationnement des campings cars Boulevard Olivier Couffon – Autorisation de confier à la SEML Angers Loire Tourisme la gestion du dispositif d’accueil – Fixation du tarif de stationnement à 7 € par période de 10 heures et de 4 € par période de 4 heures. (DEL-2012-236)</p>	<p>ADOPTE A L'UNANIMITE</p>
<hr/>	
<p><u>URBANISME – AMENAGEMENT</u></p>	
<p>Rapporteur : Jean-Luc ROTUREAU</p>	
<p>15°) Quartier Doutre/St Jacques - Secteur Lionnaise / Vauvert - Rue de la harpe - Diagnostic archéologique – Approbation de la convention avec l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP). (DEL-2012-237)</p>	<p>ADOPTE A L'UNANIMITE</p>
<hr/>	

URBANISME - RENOVATION URBAINE

Rapporteur : Jean-Luc ROTUREAU

- 16°) Quartier Hauts de Saint Aubin - Rénovation urbaine de la cité Verneau - Déclaration de projet avec mise en compatibilité du POS. (DEL-2012-238)
- 17°) Quartier Hauts de Saint Aubin - Rénovation urbaine de la cité Verneau - Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale dédiée au relogement – Approbation de la convention avec l'association « Anjou Insertion Habitat » définissant le dispositif d'accompagnement social renforcé des ménages à reloger - Autorisation du versement à Anjou Insertion Habitat, d'une participation financière de 22 000 € au maximum pour 2012 correspondant à 100 mois/mesures d'accompagnement. (DEL-2012-239)

***ADOPTE A
L'UNANIMITE***

***ADOPTE A
L'UNANIMITE***

URBANISME – CESSIONS

Rapporteur : Jean-Luc ROTUREAU

- 18°) Quartier Hauts de Saint Aubin - Zone d'Aménagement Concerté des Capucins - Cession de terrains à la Société d'Aménagement de la Région d'Angers – Approbation des termes de cette transaction au prix de 1 €. (DEL-2012-240)
- 19°) Quartier Monplaisir - Terrain angle boulevard Auguste Allonneau et rue du Petit Verger - Cession après déclassement à une Société Civile de Construction Vente (SCCV) à constituer représentée par la société BATI ARMOR - Approbation des termes de cette transaction au prix de 90 € HT le m² soit un montant de 151 650 € HT. (DEL-2012-241)
- 20°) Quartier Madeleine/Saint Léonard/Justices - Rue Parmentier - Cession de terrain à l'Entreprise Sociale pour l'Habitat Le Val de Loire - Approbation des termes de cette transaction au prix de 7 000 €. (DEL-2012-242)

***ADOPTE A
L'UNANIMITE***

***ADOPTE A
L'UNANIMITE***

***ADOPTE A
L'UNANIMITE***

URBANISME - RAVALEMENT DE FAÇADES

Rapporteur : Jean-Luc ROTUREAU

- 21°) Aide municipale au ravalement - Hors périmètre - Attribution d'une subvention de 770 € pour le ravalement de l'immeuble sis 161 Bis rue Létanduère. (DEL-2012-243)
- 22°) Aide municipale au ravalement - Hors périmètre - Attribution d'une subvention 2 536 € pour le ravalement de l'immeuble sis 2 rue Saint Laud. (DEL-2012-244)

***ADOPTE A
L'UNANIMITE***

***ADOPTE A
L'UNANIMITE***

URBANISME – HABITAT

Rapporteur : Jean-Luc ROTUREAU

- | | |
|--|--|
| 23°) Programme Local de l'Habitat - Quartier Monplaisir - 4 à 8 rue de la Gagnerie, 17 à 19 rue de l'Hôtellerie, 11 à 15 rue du Petit Chaumineau - Fonds d'Intervention pour l'Habitat Social (FIHS) - Opération de réhabilitation de l'ensemble Kalouguine – Attribution, au titre de l'effort prioritaire défini par la Ville en faveur du parc social, à la Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré Immobilière 3F, d'une subvention de 200 000 € par an durant 3 ans – Approbation de la convention pluriannuelle. (DEL-2012-245) | <i>ADOPTE A
L'UNANIMITE</i> |
| 24°) Fonds d'Intervention pour l'Habitat Social (FIHS) - Accession sociale à la propriété - Prêt à Taux Zéro Plus - Attribution d'une subvention d'un montant de 1 750 € pour financer le projet d'accession neuve situé à Angers, plateau des Capuçins – le Dumnacus. (DEL-2012-246) | <i>ADOPTE A
L'UNANIMITE</i> |
| 25°) Fonds d'Intervention pour l'Habitat Social (FIHS) - Accession sociale à la propriété - Prêt à Taux Zéro Plus - Attribution d'une subvention d'un montant de 1 600 € pour financer le projet d'accession neuve situé à Angers, plateau des Capuçins - Villapollonia. (DEL-2012-247) | <i>ADOPTE A
L'UNANIMITE</i> |
| 26°) Fonds d'Intervention pour l'Habitat Social (FIHS) - Accession sociale à la propriété - Prêt à Taux Zéro Plus – Attribution d'une subvention d'un montant de 1 500 € pour financer le projet d'accession neuve situé à Angers plateau des Capuçins – Apollonia. (DEL-2012-248) | <i>ADOPTE A
L'UNANIMITE</i> |

BATIMENTS - BATIMENTS COMMUNAUX

Rapporteur : Jean-Claude BACHELOT

- | | |
|---|--|
| 27°) Quartier Roseraie - Chaufferie d'appoint secours - Passage au gaz et au fioul domestique et en basse pression – Approbation des avenants aux marchés de travaux pour un montant de 65 735,56 € HT. (DEL-2012-249) | <i>ADOPTE A
L'UNANIMITE</i> |
| 28°) Quartier Roseraie - Réseau de chaleur urbain Orgemont – Confirmation du principe de raccordement de quatre bâtiments municipaux. (DEL-2012-250) | <i>ADOPTE A
L'UNANIMITE</i> |
| 29°) Réseau de chaleur de la Roseraie - Raccordement de bâtiments au réseau de chaleur - Accord cadre passé en procédure adaptée – Approbation du lancement de la procédure et autorisation de signature des marchés. (DEL-2012-251) | <i>ADOPTE A
L'UNANIMITE</i> |
| 30°) Plateau de la Mayenne - Réalisation de sous-stations de chauffage urbain - Accord-cadre passé en procédure adaptée - Autorisation de signature des marchés attribués à l'entreprise Wannitube pour l'accord cadre et le premier marché subséquent d'un montant de 87 959,99 € HT soit 105 200,15 € TTC. (DEL-2012-252) | <i>ADOPTE A
L'UNANIMITE</i> |
| 31°) Parc des Expositions - Reconstruction des halls – Approbation du lancement de la procédure et autorisation de signature des marchés de travaux. (DEL-2012-253) | <i>ADOPTE A
L'UNANIMITE</i> |

<p>32°) Vie Associative - Approbation de la remise de pénalités à l'entreprise Rousseau (Lot 7 menuiserie bois) dans le cadre de la restructuration du Centre Marcelle Menet, pour un montant de 3 600 € TTC. (DEL-2012-254)</p> <p>33°) Vie Associative - "La Cité" – Approbation de l’avenant au marché de travaux conclu avec le groupement Occamat/Occamiante dans le cadre de l’opération de « la Cité » pour un montant 87 340 € HT soit 104 458,64 € TTC. (DEL-2012-255)</p> <p>34°) Centre Technique des Parcs et Jardins - Approbation des avenants au marchés de travaux pour les lots 2,3 et 7 dans le cadre de la restructuration de l'atelier mécanique pour une plus-value totale de 15 036,29 € HT. (DEL-2012-256)</p>	<p>ADOPTE A L’UNANIMITE</p> <p>ADOPTE A L’UNANIMITE</p> <p>ADOPTE A L’UNANIMITE</p>
<p><u>COMMANDE PUBLIQUE</u></p> <p><i>Rapporteur : Jean-Claude BACHELOT</i></p> <p>35°) Courtage d'enchères pour la vente de biens de la Ville d'Angers – Approbation de la liste des matériels soumis à la vente. (DEL-2012-257)</p> <p>36°) Acquisition de mobilier - Groupement de commandes entre la Ville d'Angers, Angers Loire Métropole et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) - Marché passé par Appel d'Offres Ouvert - Lot 03 : Eco-responsable - sièges – Approbation de l’avenant de transfert de la société ABG à la société Spatio Aménagement - Autorisation de signature. (DEL-2012-258)</p> <p>37°) Prestations de nettoyage des locaux du groupement de commandes entre la Ville d'Angers, Angers Loire Métropole et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) - Lot n°2 : Nettoyage spécialisé - Avenant n°1 au marché passé avec Deca France - Autorisation de signature. (DEL-2012-259)</p> <p>38°) Acquisition de sacs à déchets - Groupement de commandes entre la Ville d'Angers et Angers Loire Métropole - Autorisation de signature du marché attribué à la société SAS JET SAC-62260 AUCHEL pour un montant 26 169 € HT. (DEL-2012-260)</p>	<p>ADOPTE A L’UNANIMITE</p> <p>ADOPTE A L’UNANIMITE</p> <p>ADOPTE A L’UNANIMITE</p> <p>ADOPTE A L’UNANIMITE</p>
<p><u>RESSOURCES HUMAINES</u></p> <p><i>Rapporteur : Jean-Claude BACHELOT</i></p> <p>39°) Approbation de la mise à jour du tableau des emplois par la création de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 emplois d’adjoint administratif à temps complet, • d’un emploi d’attaché à temps complet, • d’une vacation pour la rémunération du médiateur de la Ville d’Angers, • la transformation d’un emploi d’adjoint administratif à temps non complet à 17,75 heures par semaine en un emploi à temps complet. <p>(DEL-2012-261)</p> <p>40°) Contrats à Durée Indéterminée – Approbation de la révision de rémunérations pour 3 agents contractuels. (DEL-2012-262)</p> <p>41°) Participation au financement de la protection sociale complémentaire des agents à compter du 1^{er} janvier 2013. (DEL-2012-263)</p>	<p>ADOPTE A L’UNANIMITE</p> <p>ADOPTE A L’UNANIMITE</p> <p>ADOPTE A L’UNANIMITE</p>

SYSTEME D'INFORMATION

Rapporteur : Luc BELOT

- 42°) Carte A'Tout - Mise en place d'une carte de vie quotidienne et d'un portail usagers - Avenants au marché subséquent n°1 - Autorisation de signature par le coordonnateur. (DEL-2012-264)
- 43°) Gestion de la billetterie des équipements sportifs - Acquisition et maintenance d'une solution informatique – Modification de la délibération DEL-2012-670 du 15 décembre 2011 en autorisant la dépense au budget principal de la Ville d'Angers pour l'acquisition des matériels et périphériques pour les équipements sportifs de la Ville d'Angers.
(DEL-2012-265)

***ADOPTE A
L'UNANIMITE***

***ADOPTE A
L'UNANIMITE***

SPORTS ET LOISIRS

Rapporteur : Michel HOUSBINE

- 44°) Jeux Paralympiques de Londres 2012 - Partenariat "Or" – Approbation de la convention avec le Comité Régional Olympique et Sportif Français des Pays de la Loire (Club Ligérien des Jeux Paralympiques) - Attribution des subventions suivantes :
- 10 000 € au Budget Principal 2012, en tant que membre « Partenaire Or » ;
 - 150 € aux Budgets Principaux 2013 et 2014, en tant que membre du club.
- (DEL-2012-266)

***ADOPTE A
L'UNANIMITE***

45°) Approbation des avenants aux contrats pluriannuels d'objectif avec l'A.S.G.A. Danse sur glace, l'A.S.G.A. Patinage artistique et synchronisé, les Hawks Angers Roller et l'A.S.G.A. Hockey sur glace – Approbation du contrat d'objectifs avec Angers Hockey Club Amateurs pour la saison 2012-013 – Approbation de la convention avec la Fédération des Associations de Sports de Glisse d'Angers pour la saison 2012-2013 – Attribution des subventions suivantes pour la saison 2012-2013 réparties ainsi :

••**550 000 € à l'A.S.G.A.**, avec :

- l'ouverture d'un crédit de 385 000 € qui se fera par la Décision Modificative du Budget 2012
- l'inscription du solde, soit 165 000 € au titre de l'exercice 2013, répartis comme suit :

••**10 000 € à Angers Hockey Club Amateurs**, avec :

- l'ouverture d'un crédit de 7 000 € qui se fera par la Décision Modificative du Budget 2012
- l'inscription du solde, soit 3 000 €, après le vote du Budget Principal 2013,

••**10 689 € à l'A.S.G.A. Danse sur glace**, avec :

- l'ouverture d'un crédit de 7 482 € qui se fera par la Décision Modificative du Budget 2012
- l'inscription du solde, soit 3 207 €, après le vote du Budget Principal 2013,

••**10 752 € à l'A.S.G.A. Patinage artistique et synchronisé**, avec :

- l'ouverture d'un crédit de 7 526 € qui se fera par la Décision Modificative du Budget 2012
- l'inscription du solde, soit 3 226 €, après le vote du Budget Principal 2013,

••**47 795 € aux Hawks Angers Roller**, avec :

- l'ouverture d'un crédit de 33 457 € qui se fera par la Décision Modificative du Budget 2012
- l'inscription du solde, soit 14 338 €, après le vote du Budget Principal 2013,

••**30 000 € à la Fédération des Associations de Sports de Glisse d'Angers**,

avec :

- l'ouverture d'un crédit de 21 000 € qui se fera par la Décision Modificative du Budget 2012
- l'inscription du solde, soit 9 000 €, après le vote du Budget Principal 2013,

(DEL-2012-267)

46°) Section Sportive de Gymnastique – Approbation de la convention avec le Collège la Madeleine et l'association Angers Gymnastique. (DEL-2012-268)

47°) Associations sportives amateurs - Attribution de subventions d'intervention pour un montant total de 12 920 €, répartis ainsi :

- 500 € à *Angers Boxing Club* pour l'organisation du gala de boxe prévu à la salle Jean Bouin le 12 mai 2012,
- 1 400 € au *S.C.O. Athlétisme*, pour l'organisation de la course Angers-Pellouailles le 15 avril 2012,
- 3 000 € à *l'Union Féminine Angers Basket 49*, pour l'organisation du tournoi international cadettes les 7 et 8 avril 2012,
- 700 € à *l'Intrépide Angers Football*, pour l'organisation du « Trophée de Salpinte » prévu les 26 et 27 mai 2012,
- 6 000 € à *Angers Nat Synchro*, pour l'organisation du championnat de France Elite Espoirs les 31 mai, 1^{er}, 2 et 3 juin 2012,
- 300 € à *la S.G.T.A. Tir à l'arc*, pour sa participation au raid sportif « Angers Maine Aventure » le 19 avril 2012 (Charte de partenariat),
- 600 € à *Angers Tir Sportif*, pour sa participation au raid sportif « Angers Maine Aventure » le 19 avril 2012 (300 € - Charte de partenariat) et pour des animations de découverte du tir laser « Belle Beille, Air » le 30 mai 2012 (300 € - Charte de partenariat),
- 420 € à *Enjoy Multisports Angevine*, au titre du dispositif « Partenaires clubs » 2012-2013.

(DEL-2012-269)

**ADOPTE A
L'UNANIMITE**

CULTURE

Rapporteur : Monique RAMOGNINO

48°) Fonds d'intervention culturel – Approbation de l'avenant n° 2 à la convention d'objectifs et de moyens passée avec l'association Parole D.E.L.I.E.E portant versement de subvention - Approbation de l'avenant n°4 à la convention d'objectifs et de moyens passée avec le C.N.D.C d'Angers portant versement de subvention - Attribution de subventions pour un montant total de 47 960 € aux structures culturelles suivantes :

- 4 500 € à l'association Enjeu
- 600 € à l'association Torii Time
- 2 610 € à l'archipel pour le spectacle de la Cie Jo Bithume (Action Culturelle et Vie Associative, répartis à part égale)
- 2 500 € au C.N.D.C d'Angers
- 500 € à l'association Mémoire des Princes Angevins
- 8 000 € à l'Association Parole D.E.L.I.E.E
- 10 100 € à la Compagnie Loba
- 3 000 € au Château d'Angers
- 4 000 € à l'association BBC PROD
- 3 800 € à l'association Musique Caméléon
- 3 000 € au Bar du forum (Barduf)
- 1 000 € à la Maison de quartier des Haut de Saint-Aubin
- 1 000 € à l'association UL3SONS
- 2 000 € à l'association Exposcience Maine et Loire
- 350 € au collège Rabelais
- 1 000 € à l'association Cinélégende

(DEL-2012-270)

**ADOPTE A
L'UNANIMITE**

<p>49°) Bibliothèque Municipale - Prix littéraire des adolescents de la Ville d'Angers "J'ai lu, j'élis" - Attribution du prix au lauréat 2012 d'un montant de 500 €. (DEL-2012-271)</p> <p>50°) Ecole Supérieure des Beaux Arts Tours Angers Le Mans - Attribution d'une subvention complémentaire de 270 000 € – Approbation de l'avenant à la convention d'objectifs et de moyens. (DEL-2012-272)</p>	<p>ADOPTE A L'UNANIMITE</p> <p>ADOPTE A L'UNANIMITE</p>
<p><u>VIE ASSOCIATIVE</u></p> <p>Rapporteur : Rose-Marie VERON</p> <p>51°) Festival de théâtre amateur "Théâtratati" - Attribution d'une subvention de 2 500 € à l'association Centre Jacques Tati pour l'organisation de la 10^{ème} édition du festival. (DEL-2012-273)</p> <p>52°) Fête de quartier Les Printanières - Attribution d'une subvention de 4 000 € au Centre Marcelle Menet. (DEL-2012-274)</p> <p>53°) Attribution d'une subvention exceptionnelle de 5 000 € à l'association Angers Centre Animation pour l'aider dans la définition de son projet associatif. (DEL-2012-275)</p> <p>54°) Attribution d'une subvention de 805 € à l'association des Tunisiens du Maine et Loire pour l'organisation de sa 1ère manifestation franco-tunisienne. (DEL-2012-276)</p>	<p>ADOPTE A L'UNANIMITE</p> <p>ADOPTE A L'UNANIMITE</p> <p>ADOPTE A L'UNANIMITE</p> <p>ADOPTE A L'UNANIMITE</p>
<p><u>CITOYENNETE</u></p> <p>Rapporteur : Silvia CAMARA-TOMBINI</p> <p>55°) Attribution d'une subvention de 1 300 € au Collectif de la Commémoration de l'Abolition de l'Esclavage et de la Traite Négrière pour l'organisation d'une journée de sensibilisation et d'éducation sur l'esclavage et les traites humaines. (DEL-2012-277)</p>	<p>ADOPTE A L'UNANIMITE</p>
<p><u>CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE</u></p> <p>Rapporteur : Silvia CAMARA-TOMBINI</p> <p>56°) Projets 2012 - Première programmation CUCS - Versement de subventions pour un montant total de 293 029 € pour les 32 actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Thématique 1 (Continuité et réussite éducative) : 14 actions pour 164 200 €, • Thématique 2 (Emploi et développement économique) : 3 actions pour 15 500 €, • Thématique 4 (Santé) : 3 actions pour 12 225 €, • Thématique 5 (Habitat et cadre de vie) : 11 actions pour 91 104 €, • Observation – Evaluation : pour 1 action d'observation du Contrat Urbain de Cohésion sociale confiée à l'Agence d'Urbanisme de la Région Angevine, la Mission Cohésion sociale verse 10 000 €. <p>(DEL-2012-278)</p>	<p>ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES (-1 élus ne prend pas part au vote)</p>

ANGERS PROXIMITE

Rapporteur : Silvia CAMARA-TOMBINI

- 57°) Projets 2012 - Attribution de subventions à hauteur de 22 471 € pour les 7 projets suivants :
- 2 191 € pour un projet "Théâtre forum" porté par la Résidence de l'Arceau;
 - 400 € pour un projet "Semaine de l'avenir partagé aux Longs Boyaux" porté par ATD Quart Monde ;
 - 2 800 € pour un projet « La science en bas de chez toi » porté par les Petits Débrouillards ;
 - 4 040 € pour un projet « Les mots au jardin » porté par la Régie de Quartier ;
 - 4 500 € pour un projet « Cultures urbaines » porté par la Maison de Quartier des Banchais ;
 - 5 000 € et 3 540 € pour deux projets « Art urbain » et « C'est été, c'est camping » portés par le Centre Marcelle Menet.

(DEL-2012-279)

**ADOPTE A
L'UNANIMITE DES
SUFFRAGES
EXPRIMES**
(-2 élus ne prennent pas part au vote)

JEUNESSE

Rapporteur : Silvia CAMARA-TOMBINI

- 58°) Association angevine pour l'habitat des jeunes - Attribution d'une subvention de 12 000 € pour le Service Logement Jeunes –Approbation de l'avenant à la convention avec A2 Habitat Jeunes. (DEL-2012-280)
- 59°) Attribution de subventions d'un montant total de 52 700 € aux différentes maisons de quartiers qui proposent les activités inscrites dans le dispositif « Ville Vie Vacances » sur projets. (DEL-2012-281)

**ADOPTE A
L'UNANIMITE DES
SUFFRAGES
EXPRIMES**
(-2élus ne prennent pas part au vote)

**ADOPTE A
L'UNANIMITE**

SECURITE PREVENTION

Rapporteur : Jean-Pierre CHAUVELON

- 60°) Correspondants de Nuit –Approbation des conventions de financement avec l'Etat et le Département de Maine-et-Loire - Autorisation de signature. (DEL-2012-282)

**ADOPTE A
L'UNANIMITE**

ACTION INTERNATIONALE - EUROPE ET INTERNATIONAL

Rapporteur : Olivia TAMBOU

61°) 30ème anniversaire du jumelage Angers-Pise - Concert et match de football les 12 et 13 mai 2012 - Attribution d'une subvention exceptionnelle :

- 850 € au club de foot municipal,
- 500 € à l'orchestre Scèneфонia.

(DEL-2012-283)

62°) Déplacement de groupes scolaire - Attribution de subventions aux établissements scolaires suivants pour un montant prévisionnel total de 5 517 €, répartis ainsi :

- 600 € au collège Jean Monnet
- 150 € au collège Jean Mermoz
- 150 € au collège Debussy
- 340 € au collège Saint Jean de la Barre
- 150 € au collège Saint Augustin
- 920 € au collège Jean Lurçat
- 480 € au collège la Madeleine
- 340 € au lycée Professionnel La Roseraie
- 150 € au lycée Jean Moulin
- 1687 € au lycée Sacré Cœur
- 150 € au lycée Sainte Agnès
- 400 € au lycée Saint Martin

(DEL-2012-284)

***ADOPTE A
L'UNANIMITE***

***ADOPTE A
L'UNANIMITE***

-
- **LISTE DES DECISIONS** prises en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PREND ACTE

-
- **LISTE DES MARCHES A PROCEDURE ADAPTEE** pour information en application de l'article L 2122-22, alinéa 4 du Code Général des Collectivités Territoriales

PREND ACTE

-
- **QUESTIONS DIVERSES**
-